

présenté le projet
de protections
phoniques le long
de la RN20.

A l'issue de la réunion
publique, les riverains ont
pu examiner en détail les
plans fournis par les
services de l'Etat.
Ils peuvent à nouveau
les consulter en
mairie d'Arpajon
jusqu'au 2 novembre.



RN20 : le combat du **bruit**

Des murs antibruits le long de la RN20 au niveau des communes d'Arpajon, Ollainville et Egly... Un vieux rêve pour les riverains et élus du secteur qui travaillent sur ce dossier depuis de nombreuses années.

Murs antibruits et protections de façade

Dans le cadre de la concertation préalable avant la mise en enquête publique, les services de l'Etat (Direction départementale de l'équipement) et du Conseil général ont présenté le

projet d'installations de protections phoniques sur le secteur jeudi 12 octobre à Arpajon. Une centaine de riverains ont assisté à la réunion publique qui s'est tenue à l'espace Concorde ainsi que Pascal Fournier, maire d'Arpajon, président de la communauté de communes de l'Arpajonnais, Pierre Dodoz, maire d'Ollainville, et Guy Goupil, maire d'Egly. Le secteur concerné est situé entre l'échangeur nord d'Arpajon (RN20/RD97) et entre l'échangeur sud de la même ville (RN20/RD19). Suivant les cas, deux sortes de protections

phoniques sont proposées, à la suite des mesures de bruit qui ont été effectuées sur le terrain : des écrans phoniques à la source, c'est-à-dire des murs antibruits en bordure de RN20 ou des protections de façade sur les bâtiments. Ces protections s'appliquent aux bâtiments construits avant octobre 1978, conformément au principe d'antériorité retenu par les services de l'Etat. Les aspects paysagers et architecturaux ont également été présentés aux riverains. Une deuxième réunion publique est prévue sur ce thème, elle se

tient aujourd'hui jeudi 19 octobre à 18h à Egly. L'enquête publique se déroulera dans le courant de l'année 2007. La procédure de Déclaration d'utilité publique doit intervenir à l'horizon 2008-2009 pour un début des travaux en 2009. Le coût financier de cet aménagement est estimé à 10 millions de €uros.

■ Béatrice Gendron

• Le projet est exposé en
mairie d'Arpajon jusqu'au
2 novembre. Réunion
publique à Egly sur le même
sujet jeudi 19 octobre à 18h
au Foyer J.-Claude-Moulin.